

# → CONDITIONS D'ADMISSION

## CLASSES À HORAIRES TRADITIONNELS

CLASSE D'ÉVEIL ET INITIATION À LA MUSIQUE ET À LA DANSE

CLASSE D'ÉVEIL / grande section de maternelle

INITIATION MUSIQUE ET DANSE / cours préparatoire

## CANDIDATS DÉBUTANTS

Toutes spécialités instrumentales: sur tests d'aptitude et d'orientation effectués entre le 15 et le 30 juin. Quelques nouveaux élèves sont encore testés début septembre. Ces élèves suivent dès la rentrée scolaire les cours de Formation Musicale et sont intégrés dans les classes instrumentales dans la limite des places disponibles. Dans le cas de manque de place dans la discipline choisie, des élèves peuvent suivre uniquement les cours de Formation Musicale et être inscrits en liste d'attente pour la discipline instrumentale;

CHANT ET THÉÂTRE / sur tests d'aptitude, après préparation d'un mois

ÉCRITURE, ANALYSE, DIRECTION D'ORCHESTRE / niveau entrée en 3<sup>e</sup> Cycle de FM exigé

ACCOMPAGNEMENT AU PIANO / sur test de lecture à vue

GRAVURE INFORMATIQUE / niveau entrée en 3<sup>e</sup> Cycle de FM exigé

## CANDIDATS NON DÉBUTANTS

Danse . chant . théâtre . jazz . accompagnement: sur examen de niveau après accueil des candidats dans la classe pendant quelques semaines; autres disciplines et autres niveaux: sur tests. Ces élèves sont admis à l'essai pour 3 mois à partir de la rentrée.

Les élèves provenant d'autres Conservatoires à Rayonnement régional ou à Rayonnement Départemental sont inscrits automatiquement au Conservatoire de Nancy. Toutefois, afin d'évaluer plus précisément leur niveau, ils doivent passer les tests d'entrée. Pour intégrer les classes du Conservatoire, ils doivent néanmoins remplir les conditions de limite d'âge.

### CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Les élèves déjà inscrits au Conservatoire dans les classes à horaires traditionnels voient leur admissibilité prononcée à l'issue de la session d'examens de fin d'année.

Les candidats provenant de l'extérieur peuvent être déclarés admissibles à l'issue d'un examen de niveau en instrument et en formation musicale correspondant au niveau minimum exigé pour leur niveau scolaire ; pour les débutants : admission sur dossier et tests.

L'Inspection Académique prononce l'admission définitive des candidats au vu de leur dossier scolaire et de l'avis de la commission, dans la limite des places disponibles.

CLASSE	NIVEAU REQUIS		
	FORMATION MUSICALE	INSTRUMENT	DANSE
<b>CE1</b>	1 <sup>er</sup> cycle / 1 <sup>re</sup> année	1 <sup>er</sup> cycle / 1 <sup>re</sup> année	1 <sup>re</sup> cycle / 1 <sup>re</sup> phase
<b>CE2</b>	1 <sup>er</sup> cycle / 2 <sup>e</sup> année	1 <sup>er</sup> cycle / 2 <sup>e</sup> année	1 <sup>re</sup> cycle / 1 <sup>re</sup> phase
<b>CM1</b>	1 <sup>er</sup> cycle / 3 <sup>e</sup> année	1 <sup>er</sup> cycle / 3 <sup>e</sup> année	1 <sup>re</sup> cycle / 2 <sup>e</sup> phase
<b>CM2</b>	1 <sup>er</sup> cycle / 4 <sup>e</sup> année	1 <sup>er</sup> cycle / 4 <sup>e</sup> année	1 <sup>re</sup> cycle / 3 <sup>e</sup> phase
<b>6<sup>e</sup></b>	2 <sup>e</sup> cycle / 1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> cycle / 1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> cycle / 1 <sup>re</sup> phase
<b>5<sup>e</sup></b>	2 <sup>e</sup> cycle / 2 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> cycle / 2 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> cycle / 2 <sup>e</sup> phase
<b>4<sup>e</sup></b>	2 <sup>e</sup> cycle / 3 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> cycle / 3 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> cycle / 2 <sup>e</sup> phase
<b>3<sup>e</sup></b>	2 <sup>e</sup> cycle / 4 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> cycle / 4 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> cycle / 3 <sup>e</sup> phase
<b>2<sup>de</sup></b>	3 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle / 3 <sup>e</sup> phase
<b>1<sup>re</sup></b>	3 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
<b>TERMINALE</b>	3 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle

### CYCLE UNIVERSITAIRE

Les candidats doivent être titulaires d'un Baccalauréat. Tests d'entrée au Conservatoire Régional du Grand Nancy, début septembre.